



ASSOCIATION
DE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE
DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

PUBLIC PROFESSIONNEL ET PRÉ- REQUIS

Psychologues et neuropsychologues de l'enfance engagés dans l'évaluation psychologique et neuropsychologique – première expérience souhaitée dans la rédaction de comptes rendus à l'attention des familles, des institutions, des professionnelles de santé

Nombre de participants : de 8 minimum à 16 maximum

LE COMPTE RENDU ÉCRIT D'ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT OU L'ADOLESCENT

2 JOURS DE FORMATION

PROGRAMME GÉNÉRAL

Les écrits des psychologues sont appelés à se développer et à se généraliser. La loi de 2005 dite loi Handicap qui renforce la reconnaissance du caractère handicapant des troubles cognitifs, psychiques et mentaux, donne une place essentielle à l'évaluation psychologique. Se posent les questions de la communication des informations psychologiques, de leur contenu, de leurs destinataires, et des cadres éthiques, juridiques et déontologiques qui les accompagnent. Référence au code de déontologie des psychologues, aux recommandations de la Conférence de consensus (2011), aux travaux récents issus des recherche-actions dans ce domaine (2016), aux textes juridiques (article loi santé 2016 sur l'information partagée), aux travaux de la CNCDP - Commission nationale consultative de déontologie des psychologues).

Le programme de ces 2 journées de formation se concentrera sur :

- le statut social, juridique et éthique des écrits sur les personnes
- la transmission des données et des informations psychologiques, leur contexte et la confidentialité
- la synthèse et le choix des informations utiles
- la protection de la démarche clinique et diagnostique
- le format utile et possible d'un compte rendu
- le droit et le besoin de protection des enfants et des familles
- le format et le style rédactionnels souhaitables.

FORMATEURS/FORMATRICE

Responsable de la session :

Robert Voyazopoulos, psychologue, formateur – INSHEA Institut national supérieur de recherche et de formation sur le handicap chez l'enfant et l'adolescent, la scolarisation et les enseignements adaptés – Suresnes ; directeur de l'APPEA ; consultant et conférencier

Intervenant(e)s associé(e)s :

Georges Cognet, psychologue clinicien, docteur en psychologie, professeur émérite de l'EPP - Institut supérieur catholique de Paris ; pratique libérale, formateur ; vice-président de l'APPEA ; auteur de Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent (Dunod - 2019)

Katia Terriot, psychologue, docteur en psychologie, maîtresse de conférences en Psychologie Inetop-CNAM, EPN 13 ; Responsable du Cahier-Outils de la revue OSP ; Responsable du M1 Psychologie de l'Orientation et du Travail

Membre du CRTD, équipe Inetop-Psychologie de l'orientation

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA SESSION

À l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :

- Comprendre les enjeux de l'écrit dans le parcours d'évaluation psychologique et son impact dans la vie de l'enfant et de sa famille
- Identifier les cadres et les implications éthiques, juridiques, sociaux et cliniques du compte rendu
- S'engager dans la rédaction d'un compte rendu d'évaluation psychologique

PROGRAMME et DÉROULEMENT

en présentiel, en distanciel ou en intra auprès des équipes

Horaires	Demi-journée 1	Demi-journée 3
9 h00	Accueil, présentation individuelle et du déroulement de la formation ✓ <i>Le cadre éthique et déontologique des écrits en psychologie</i> ✓ <i>Statut clinique et juridique de l'écrit et du compte rendu d'évaluation psychologique</i>	✓ <i>Travail et échanges sur des comptes rendus d'évaluation psychologique (anonymes ou apportés par les participants) – analyse et décryptage</i> ✓ <i>Choix du format et du style rédactionnel</i>
12 h 30	Confidentialité, secret professionnel et information partagée	
Horaires	Demi-journée 2	Demi-journée 4
13 h 30	✓ <i>Travail sur des comptes rendus d'évaluation psychologique – analyse et décryptage</i> ✓ <i>Quoi et comment communiquer et/ou transmettre ?</i> ✓ <i>Qualité et pertinence des informations requises dans les écrits</i>	✓ <i>Le diagnostic psychologique est-il pertinent ?</i> ✓ <i>Travail rédactionnel du groupe : comment écrire en psychologie ?</i> ✓ <i>Conclusion et synthèse des deux journées</i>
17 h00		Evaluations de la formation et des acquis

TARIFS (EN TTC)

Tarifs formation **2023** (en TTC) Formation 2 jours = 14 heures

Formation prise en charge par l'employeur : 450 €

Inscription en individuel : 380 € **Spécial étudiant** moins de 27 ans : 190 €

Tarifs formation **2024** (en TTC) Formation 2 jours = 14 heures

Formation prise en charge par l'employeur : 490 €

Inscription en individuel : 395 € **Spécial étudiant** moins de 27 ans : 200 €

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@appea.org.

Règlement intérieur disponible sur simple demande.

MÉTHODES, SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode magistrale de transmission, méthode démonstrative de participation, et méthode interactive en alternance, avec échanges et ateliers ; présentation et travail sur les textes et les documents ; support powerpoint ; étude de cas et analyse de contenu de comptes rendus écrits d'évaluation psychologique ; aide à la rédaction d'un compte rendu d'évaluation ; documents, articles et bibliographie version papier et/ou numérique (clé usb, DropBox dédiée et /ou envoi avec WeTransfer).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation des acquis.

MOYENS PERMETTENT DE SUIVRE LA RÉALISATION DE L'ACTION

Feuille d'émargements signée à la demi-journée par le participant et le formateur

Certificat de réalisation de la formation remis à l'issue de la session.

DATES DES SESSIONS

Lieu à distance (visio-conférence en direct)

Programmation en cours